



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n° 7, secteur Lemoine – Baie-Carrière
tenue le 8 novembre 2023 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or.*

PRÉSENCES

Mme Lisiane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Roger Morissette, conseiller de quartier
Mme Frédérique Cornellier, conseillère de quartier
M. Albert Couture, conseiller de quartier

ABSENTS

M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
M. Régis Côté, conseiller de quartier
M. Achille Duranceau, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ASSISTANCE : 20 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisiane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Roger Morissette de l'adopter tout en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-11-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 7 juin 2023

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle propose de réaliser les suivis des différents points de la dernière rencontre au fur et à mesure. Il est proposé par M. Albert Couture de l'adopter avec la correction demandée au point 6 d), tout en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-11-02

Suivis :

- a) **Location à court terme des chalets :** Les travaux de réflexion concernant la location à court terme des chalets (Airbnb) sont à présent terminés et le règlement est en cours d'adoption. Il sera sur notre site Web quand il sera en vigueur.
- b) **Budget de quartier :** L'enveloppe 2023 a été vidée pour permettre la réalisation du projet de plantation de pommiers. Il est temps de penser à de nouveaux projets pour l'année 2024.

- c) **Mine O3 / projet Marban** : Plusieurs comités ont été mis en place et ces comités sont ouverts à toute la population, pas uniquement Dubuisson. Les citoyens intéressés peuvent faire les démarches pour être ajoutés à leur liste d'envoi pour les prochains événements.
- d) **Forêt récréative / entre Baie-Carrière et ch. des Scouts** : La confirmation du ministère est toujours attendue à savoir s'ils vont donner l'autorisation ou non à la gravière de procéder à leurs opérations.
- e) **Qualité de l'eau/PFAS** : Des démarches se font actuellement par une firme concernant la qualité de l'eau. Elles consistent à tester un peu partout sur le territoire afin de déterminer où il pourrait y avoir un potentiel de nouveaux puits. Le but était aussi de trouver la source de contamination des PFAS.
- f) **Projet de développement de piste cyclable** : Pas de nouveaux développements pour l'instant.

4. Points d'information et de discussion

- a) **Retour sur le projet de plantation de pommiers** : Mme Josée Germain avait monté un projet pour embellir la patinoire sur la rue Morin. Neuf pommiers ont été achetés grâce au budget de quartier, puis plantés, et du trèfle a été semé à la mi-septembre, car la ville n'a pas le budget pour faire un parc de plus. Les citoyens sont invités à aller cueillir des pommes, et toute idée pour venir embellir les lieux sera la bienvenue. Il y a beaucoup de bleuets dans le petit boisé autour, ce qui en fait un bel endroit. La totalité de l'enveloppe de 2500 \$ a été dépensée pour la réalisation de ce projet citoyen.
- b) **Projet citoyen rue Belmont | Budget de quartier 2024** : M. Plouffe est invité à prendre la parole pour venir expliquer son idée de projet. Il souhaite ensemercer un petit parc en friche sur la rue Belmont avec des graminées qui attireraient les abeilles et les papillons. Le trèfle rouge produit son nectar du début juin à la fin août. Il y a trois ans, des plants de bleuets avaient été semés dans le terreplein par des citoyens et des employés de Goldex pour retenir le terrain en pente et embellir les lieux. Plusieurs visiteurs viennent cueillir le bleuet durant l'été sur la rue Belmont. Le citoyen a fait faire une soumission par Serlivard pour estimer le coût de son projet. Il s'agit d'un projet avoisinant 1800 \$. L'ensemencement serait commandité par Serlivard. Ce sont les citoyens de la rue qui étendraient la terre.

Le conseil de quartier propose d'utiliser 1800 \$ budget de quartier de 2024 pour réaliser un projet citoyen d'ensemencement d'un petit parc en friche sur la rue Belmont avec des graminées afin d'y attirer les insectes pollinisateurs. Cette résolution est appuyée par M. Albert Couture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-11-03

Mme Morin précise qu'elle va vérifier auprès du Service sports et plein air que la soumission lui convient aussi. Du mobilier pourrait être ajouté éventuellement (bancs, poubelles) par le service. Elle conclut ce point en invitant les citoyens à lui faire part de leurs idées de projet en continu.

c) Demandes citoyennes de Baie-Carrière :

Mme Carmella Côté a entrepris des démarches pour demander l'asphaltage du chemin Baie-Carrière, c'est-à-dire le tronçon du kilomètre 20, où cela se termine, en secteur rural jusqu'au chemin de la Baie-Noire. Cela fait une distance d'environ 10,5 kilomètres. Elle a amassé 103 signatures d'appui. Elle a demandé à la Ville de l'appuyer dans cette démarche. Il importe de clarifier que la demande d'asphaltage n'est pas faite à la Ville, mais au gouvernement provincial (MERN). Mme Côté a rencontré la mairesse et la conseillère municipale pour présenter la demande.

Celles-ci lui ont recommandé de porter appel au député Pierre Dufour, disant que si son cabinet accepte de déposer la demande, la Ville appuierait. Suite à l'accueil favorable de M. Dufour, le conseil de ville a voté en faveur de la demande en assemblée.

Mme Côté souhaiterait avoir une résolution du conseil de quartier. Elle a rédigé un projet de résolution qu'elle lit à voix haute.

CONSIDÉRANT :

- Les citoyens du quartier rural du chemin de la Baie-Carrière désirent faire asphalté ce chemin par le gouvernement provincial;
- La signature d'appui de 103 citoyens du secteur rural du chemin de la Baie-Carrière;
- La demande de la requérante, Mme Carmella Côté adressée à la Ville de Val-d'Or et au député Pierre Dufour;
- L'appui de la Ville de Val-d'Or à cette requête datée du 26 octobre 2023;

IL EST RÉSOLU QUE les citoyens réitèrent aujourd'hui leur demande d'asphaltage par le gouvernement provincial du chemin Baie-Carrière et déposée auprès du député Pierre Dufour le 25 octobre 2023 et auprès de la ministre des Transports, Mme Geneviève Guilbault. Proposé par Albert Couture, secondé par Roger Morissette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-11-04

Après que la résolution est adoptée, les citoyens souhaitent revenir sur le sujet pour démontrer l'importance de la demande déposée. Plusieurs citoyens prennent la parole pour s'exprimer, à tour de rôle. Voici en quelques lignes le résumé de cette discussion.

La manière dont le chemin est entretenu est critiquée par les citoyens présents. Mme Morin dit que cette situation n'est pas acceptable pour les résidents et c'est la raison pour laquelle la Ville appuie le projet d'asphaltage. De plus, Mme Morin mentionne que le nouveau directeur des travaux publics souhaite mettre en place de nouvelles manières de faire au cours des prochaines années en matière d'entretien des routes. Déjà, de nouvelles solutions ont été déposées sur la table, et il reste à donner au temps de faire son œuvre. Elle mentionne aussi que la Ville ira en soumissions pour évaluer et essayer d'autres types d'abats poussières.

Question d'ajouter plus de poids aux démarches déjà entamées, un citoyen demande si la Ville pourrait obtenir des engagements plus colossaux, comme celui d'Hydro-Québec, pour garantir que l'asphaltage du chemin Baie-Carrière soit réalisé. Mme Morin portera cette question à ses collègues du conseil de ville. Pour sa part, Mme Frédérique Cornellier mentionne qu'il importerait d'obtenir l'appui des communautés autochtones anichinabées puisque ces communautés, qui utilisent toutes le chemin de Belleterre pour traverser, se feront assurément entendre des gouvernements. Il serait primordial selon d'elle d'obtenir cet appui.

Un citoyen fait part que la demande avait été faite sept ans auparavant. Un dossier substantiel avait été monté par des citoyens. Plus de 1500 signatures avaient été recueillies. Des cueillettes de données avaient été faites durant plusieurs années. Le citoyen dit s'être présenté régulièrement aux conseils de quartier pour débattre la question, mais que cela n'a rien donné. Il dit que les citoyens se sont épuisés et qu'ils ont fini par abandonner. Il ne comprend pas pourquoi aujourd'hui la Ville dit qu'il n'est pas possible de répandre de l'abat-poussière, car ils ne paient pas pour. Mme Morin explique qu'elle n'a jamais eu ce dossier entre les mains depuis son élection en tant que conseillère municipale. Elle souhaite connaître les noms des citoyens ayant travaillé sur ce dossier pour le sortir des archives et le remettre à Mme Carmella Côté. M. Ronald Dubé aurait déposé le dossier à la Ville.

d) Suivi de la consultation sur la pente de ski

La Ville a trouvé une solution pour la conserver dans son état actuel pour un autre hiver, mais elle se questionne, et c'est la raison pour laquelle il y avait eu une consultation publique en mars et avril l'année passée. Plus de 500 citoyens ont répondu à l'appel. Les résultats détaillés peuvent être envoyés à ceux qui seraient intéressés.

Le grand du questionnaire visait à savoir si ce sont les citoyens du quartier qui utilisent la petite pente, mis à part les écoles environnantes. En fait, la consultation a permis de découvrir que plus de 60 % des gens qui utilisent la petite pente ne viennent pas du quartier.

Plusieurs idées ont été suggérées, certaines d'entre elles pourront se faire tandis que d'autres non.

L'équipe du Service sports et plein air valide actuellement quels sont les meilleurs projets et si des subventions pourraient aider au financement.

À court terme, le mont de pente sera réparé. Puis d'autres projets pourraient voir le jour à long terme.

Le site est utilisé quatre saisons, il faut donc aussi savoir le penser autrement qu'en pente de ski.

Puisqu'un certain nombre d'obligations vient avec le nombre de pistes, il est possible que le nombre de pistes soit réduit.

Pour cet hiver, la Ville coopère avec deux entreprises de Val-d'Or pour rendre opérationnel le site. Toutefois, s'il y a un bris, la saison pourrait être écourtée.

L'objectif est de maintenir les services jusqu'à ce que les plans se fassent pour la suite.

e) Travaux sur la rue Giguère

La rue Giguère sera barrée cet hiver de Duchesne jusqu'à boulevard Forest du 23 novembre à l'automne 2024.

Ce tronçon sera complètement fermé. Le chemin n'est pas à la bonne place, et il n'y a pas de canalisation non plus, donc on creusera pour installer des canalisations, on reconstruira la rue là où elle devrait passer, et ensuite les terrains de chaque côté de Giguère pourront être vendus et construits. Dans le plan d'urbanisme qui date de 1986 pour ce secteur, il y a zones prévues pour de petits appartements sur la rue Giguère. Certains terrains appartiennent à la ville du côté Est, alors que le côté ouest appartient à des promoteurs privés. La Ville vendra les terrains à ceux qui voudront construire. Pour les automobilistes, il sera privilégié de passer par le chemin Baie-Carrière, car la rue Duchesne est une petite rue avec un parc situé à proximité. Cette rue n'est pas faite pour avoir un gros trafic.

f) Préparation du budget 2023

La préparation du budget 2023 est en cours. Plusieurs appels d'offres sont sortis et connus publiquement. Les prix en travaux publics ont explosé, que ce soit en déneigement, en entretien, ou en matériaux. Les appels d'offres seront plus larges que d'habitude pour avoir toutes les options sur la table.

g) Calendrier du conseil de quartier 2024

La secrétaire du conseil de quartier propose un calendrier annuel avec des dates établies pour l'année. Voici les dates proposées : 17 janvier, 17 avril, 19 juin et 16 octobre. La présentation du budget et l'élection des conseillers de quartier seront faites en janvier. Goldex et la policière-marraine du quartier pourraient être invités aux prochaines rencontres.

5. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a) Camps de chasse | Taxes :** Un citoyen demande pourquoi c'est la MRC qui collecte les taxes pour les camps de chasse et ce qu'il advient de tout cet argent. Il souhaiterait que ce soit en même temps que les taxes de la Ville. Le citoyen questionne pour savoir ce dont la MRC s'occupe pour la Ville. Mme Morin invite le citoyen à se renseigner auprès de la MRC.

- b) **Élections | Conseillers de quartier** : Le poste de Mme Frédérique Cornellier se libère pour l'an prochain.
- c) **Nouvelle lumière / arrêt boul. Forest / 3e Avenue** : Un citoyen questionne l'avancement du dossier concernant le temps d'attente trop long à cette nouvelle lumière. La demande a été envoyée au C.C.C., mais Mme Morin n'a pas eu de retour. Elle fera un retour au citoyen qui avait apporté le sujet avant la prochaine rencontre.
- d) **Affiches des magasins** : Le citoyen demande si la loi en termes d'affichage pourrait être changée pour permettre des affiches un peu plus grandes. Il donne l'exemple d'un magasin de bois qui manque selon lui de visibilité en raison de son positionnement. Le commerçant aurait tenté d'afficher son commerce, mais la Ville lui aurait interdit de le faire. Il soutient que les prochains commerces à s'établir dans ce secteur ne seront pas visibles. Mme Morin fera une vérification pour connaître la raison du refus.
- e) **Protection de la forêt récréative** : Mme Cornellier demande où se trouve ce dossier. Mme Morin informe que la demande a été envoyée au ministère, mais que le dossier en est toujours à ce stade. Puisqu'il n'y a pas eu de réponse sur le projet de gravière, Mme Morin redoute que le projet soit en suspens. Mme Morin demandera un suivi aux personnes responsables du dossier.
- f) **Aménagement du stationnement | Forêt récréative** : Au stop du chemin Baie-Carrière/chemin des Scouts, en face, il y a l'accès à la Forêt récréative. Un citoyen demande pourquoi ne pas aménager un stationnement plus grand étant donné très grand nombre d'utilisateurs? Mme Morin explique que c'est la Sureté du Québec qui avait interdit une zone de stationnement aux abords du chemin, car il est interdit de se stationner dans des zones 70 km à l'heure. Mme Morin explique les contraintes d'un tel projet. Avant que la Ville investisse, la population doit s'entendre sur l'emplacement souhaité pour ce stationnement.
- g) **Question sur les nouveaux stationnements à vélo** : On en retrouve sur les 2^e, 7^e, 8^e avenues.

6. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 17 janvier 2023.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Roger Morissette de lever la rencontre à 20 h 38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2023-11-05

CHANTAL GAINARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE